

## **Procès verbal Assemblée Générale Ordinaire**

Du vendredi 12 mai 2023

Les membres de l'Association GEPALM se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire le vendredi 12 mai 2023 à Paris (13<sup>ième</sup>) à 19 heures en application de l'article 17 des statuts.

### Les membres du Conseil d'administration présents :

Yolaine Herbert, (Présidente)  
Christine de Maximy (Trésorière)  
Nicole Fretin  
Brigitte Collard  
Hélène Jahan (visio)  
Brigitte Feuillerat ( visio excusée)

Au total nombre de votants : **84**

En tant qu'observateur sans droit de vote : Anne Noblet, Solange Zanetti, Ling-Choï Yu, Edith Boinet Renouard, Fabrice Ravenel.

A 19h, Yolaine Herbert, Présidente, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle rappelle l'ordre du jour et demande que l'activité et le bilan financier de l'année passée soient présentés.

Le rapport d'activité est exposé par Solange Zanetti, Directrice administrative.

### **1)Rapport d'activité et rapport financier de l'exercice 2021/2022**

Nous avons perçu en 2021/2022, 153 Cotisations de nos membres.

Fréquentation des stagiaires en formation de de base en 1<sup>ère</sup> année :

Formations à Bruxelles = 11 ; Formation à Paris 1= 12 ; Formation à Paris 2 = 18 ; Formation à Orthez = 12 ; Formation à Metz = 8

Stagiaires en Cycle base 2<sup>e</sup> année : Formation Nantes = 10 ; Formation Lyon = 5

Formations Lille = 4 ; Paris 1 = 10 ; Paris 2 = 13 soit un total d'environ 103 participants. Il y a des désistements en cours d'années Le plus souvent, les employeurs ne reconduisent pas les prises en charges des stagiaires.

Les cycles de formations de base ont démarré avec des effectifs variables entre 8 et 18 personnes. Comme, nous l'avons déjà constaté lors des réunions pédagogiques et des A.G précédentes, les orthophonistes sont de moins en moins nombreuses à s'inscrire en formation de base. Depuis toujours au GEPALM, nous acceptons les enseignants spécialisés et d'autre professions paramédicales, ces professions sont maintenant majoritaires dans nos stages et nous permettent de survivre.

Durant la pandémie en 2021, nous avons continué à animer des formations avec des effectifs très bas pour maintenir une dynamique.

Seules les commandes des formations Formiris (organisme financeur de l'Enseignement Catholique) sont en hausses.



## Rapport financier

Mme Yu, comptable présente le bilan financier 2021/2022.

Le compte de résultat de l'exercice présente une perte de 124 754€. Nous avons dû sortir le « droit au bail » de 22 867€ car nous n'avons pas pu présenter un repreneur pour le local du rdc. Et sorti du dépôt de garantie 6 095€ que nous avons perdu, la propriétaire estimant que les travaux à effectuer sont supérieurs au dépôt de garantie (vu au C.A 2022).

Nous constatons également une baisse très importante des activités, - 29% par rapport à l'année précédente, Conséquence en partie, des suites de 2 années successives de crise sanitaire. Nos économies nous ont permis de faire face à toutes les charges de fonctionnement.

*Le règlement des URSSAF a été suspendu en 2020/2021 durant la pandémie. En 2021/2022, nous avons dû régler avec un échéancier. Chaque mois, nous avons eu le prélèvement habituel plus les échéances. Le dernier prélèvement a eu lieu en décembre 2022.*

Cependant, nous devons être très vigilants, sans remontée significative du chiffre d'affaires et des modifications importantes sur la structure, l'Association sera en grandes difficultés.

Ces rapports sont soumis à l'approbation des membres présents et représentés.

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 47

## 2) Budget Prévisionnel 2022/2023

Sur 450 appels à cotisation envoyés en ciblant les membres des 3 dernières années, (2019 à 2022), nous avons perçu 205 cotisations. Hausse exceptionnelle des cotisations par rapport aux années précédentes. Il y a une prise de conscience des stagiaires en cours de formation au courant des difficultés rencontrés par l'Association.

Formations de base débutées sur l'exercice : 2 groupes à Paris = 17 + 18 participants ; Toulouse = 11 ; Aix en Provence = 16. A Rennes, la formation a été annulée.

Suite de la 2<sup>e</sup> année : Bruxelles = 7 ; Paris 1 = 7 ; Paris 2: 18 ; Formation Orthez = 11 ; Formation Metz = 6 soit un total de 111

L'effectif des formations de base est légèrement en hausse, Les demandes d'interventions de Formiris se maintiennent. On constate toujours une baisse de la fréquentation des stages d'approfondissement.

**Recettes** au 30 avril 2023 139 000 €

Recettes à fin août 60 000 €

**Dépenses** : Salaires Personnels administratifs, formateurs + charges sociales

au 30 août 2023 198 000 €

**Charges réelles** au 30 avril : 47000 €

Prévisionnel charges fixes au 30 août 7 500 € (dont Mas)

(Sage Gestion et Compta, Assurance AXA, (habitation, juridique, responsabilité civile), Logiciel Gestion informatique + box + EDF +Téléphonie + Location salles)

Les recettes en augmentation couvrent les salaires jusqu'à fin août mais ne couvrent pas les dépenses courantes.

Les activités en cours ne seront pas suffisantes pour que l'exercice soit bénéficiaire au 30 août 2023, sauf recettes exceptionnelles : dons d'Associations ou autre.

La baisse de la fréquentation dans nos stages des orthophonistes se poursuit cette année. Fabrice Ravenel, nous explique que le FIF-PL va plafonner la prise en charge des formations en visio conférence à 50%.

Nous espérons que cela va inciter le public orthophoniste à revenir suivre nos formations. Actuellement, elles privilégient les formations courtes et en ligne qui sont dispensées par nos



nombreux concurrents. Cette formule n'est pas très adaptée à la formation de base où la mise en ateliers pratique est primordiale. Des stages « analyse des pratiques » sont dispensés en visio par 3 de nos formateurs.

**Gestion administrative** : Solange Zanetti, Directrice Administrative prend sa retraite le 1<sup>er</sup> juillet, l'Association ne pouvant plus supporter les charges relatives à son salaire. Elle effectue ses 2 mois de préavis et s'engage à transmettre au Bureau tous documents utiles à la poursuite des activités de l'Association.

- **La comptabilité** : Ling Yu s'occupe des écritures comptables et fiscales, et des retours de stages. Si le nouveau Bureau a l'intention de mettre fin à son contrat pour raison économique et externaliser la comptabilité, il serait préférable d'attendre le bilan financier 2022/2023.
- **Rechercher une nouvelle gestion informatique aux normes RGPD** : Actuellement, les fichiers sont conservés environ 10 ans puis archivés. La Société Genesites a créé un logiciel à façon pour le Gepalm en 2006 avec base de données en ligne. En début d'année, elle nous a prévenu que l'outil est ancien et les connexions à la base de données à partir du logiciel ne sont pas et ne peuvent pas être sécurisées (c'est le langage de développement Visual Basic 6 qui ne le permet pas) et par conséquent plus conformes au RGPD. Il faut développer un autre logiciel de gestion ou en utiliser un logiciel professionnel en ligne. Dans ces conditions, la société Génésites a mis fin au contrat ne souhaitant plus prendre la responsabilité d'héberger les données des stagiaires. Il y a 2 mois de préavis. En attendant, de prendre de nouvelles dispositions, Afin d'éviter le piratage des données, il est conseillé de limiter les utilisateurs. Les données et les sources du logiciel, y compris le logo du site appartiennent au GEPALM.

Une refonte du site internet est prévue d'ici la fin de l'année par l'équipe pédagogique.

### 3) Adresse du Siège Association a déclaré à la Préfecture :

Le siège du GEPALM anciennement situé au 51 rue Cantagrel 75013 Paris sera transféré au

**33 rue des terres au curé, boîte n°151 - 75013 Paris**

Ces décisions sont soumises à l'approbation des membres présents et représentés.

Pour : **84**                      Contre : **0**                      Abstention : **0**

Vote Adopté à l'unanimité

### 4) Les Activités 2023/2024

Toutes les formations commencées en 2023 seront poursuivies jusqu'à leur terme en 2024 pour permettre aux stagiaires qui ont commencé la formation de base de la terminer. Déjà plusieurs appels à proposition de Formiris pour l'année scolaire prochaine.

Avec des changements structurels importants et l'intervention de nombreux bénévoles, l'Association a bon espoir de continuer encore de nombreuses années. Cependant pour paraître à d'éventuel désagrément, les membres du C.A préfèrent introduire un article supplémentaire sur la possibilité de mettre l'Association en « sommeil ». Ce point sera abordé à l'A.G. Extraordinaire après l'élection du C.A et d'un nouveau Bureau.

### 5) Présentation des candidats et élection du Bureau :



7 nouvelles candidatures : Pascale Depoilly-Guidault, Christelle Penet, Catherine Chénier, Hélène Ligeard-Cassigneul, Nicolas Creusot, Christian Verreschi, Muriel Lafay. Brigitte Collard propose sa candidature au Conseil d'Administration.

Yolaine Herbert, Marie-Christine de Maximy, Danielle Saadia, Nicole Fretin, Brigitte Feuillerat, ne se représentent pas.

Cette année les reconductions des candidats pour un mandat de deux ans sont : Hélène Jahan, Après présentation des candidats

Vote pour ces élections ainsi que la réélection des candidats nommés ci-dessus :

Pour : 84 Contre : 0 Abstention : 0  
Adopté à l'unanimité

**Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :**

Brigitte Collard, Catherine Chénier, Nicolas Creusot, Pascale Depoilly-Guidault, Hélène Jahan, Hélène Ligeard-Cassigneul, Christian Verreschi, Muriel Lafay, Christelle Penet, Sylvie Breton.

### Election par le Conseil d'Administration du Bureau

**Présidente :** Pascale Depoilly-Guidault **Trésorière :** Brigitte Collard **Secrétaire :** Christelle Penet

Sylvie Breton se retire du poste de trésorière adjointe un temps souhaité, mais reste au Conseil d'Administration.

Cette décision est soumise à l'approbation des membres présents et représentés.

Pour : 84 Contre : 0 Abstention : 0  
Adopté à l'unanimité

**Le montant de la cotisation pour 2023/2024 sera de 15€.** L'adhésion court de début septembre à fin août

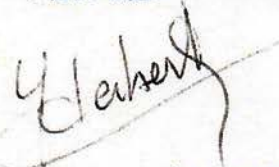
Cette décision est soumise à l'approbation des membres présents et représentés, soit l'année pédagogique et financière.

Pour : 84 Contre : 0 Abstention : 0  
Adopté à l'unanimité

La nouvelle Présidente, **Pascale Depoilly-Guidault** a clôturé l'assemblée Générale Ordinaire à 21h.

Signature :

Ancienne Présidente



Yolaine HERBERT

Présidente à ce jour

12 mai 2023

Pascale DEPOILLY-GUIDAULT

